



Le navigateur n'est plus supporté par Fondation

Afin de pouvoir continuer à utiliser Fondation Crédit Coopératif et toutes ses fonctionnalités, vous devez disposer d'un navigateur récent. Pour mettre à jour votre navigateur existant ou en installer un nouveau, cliquez sur les icônes suivantes.



Donnons du souffle à vos initiatives !

Bienvenue sur l'espace de candidature des Prix de l'inspiration en ESS 2020 de la Fondation Crédit Coopératif.

Cet appel à initiatives distingue des projets exemplaires et novateurs pour les territoires. Il est ouvert à toutes les structures de l'ESS poursuivant un objectif d'intérêt général.

Vous avez jusqu'au 5 février 2020 minuit pour proposer votre projet.

Les conditions de participation

- La structure candidate doit relever de l'ESS au sens de la loi 2014 (association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise sociale agréée ESUS)
- Le projet doit avoir une dimension d'intérêt général.
- La structure présentant le projet doit avoir au moins 1 an d'ancienneté révolu.
- Le siège social de la structure doit se situer en France.
- La structure ne doit pas être lauréate du Prix de la Fondation Crédit Coopératif depuis 5 ans révolus (soit 2015).

Comment déposer votre candidature?

Les dossiers de candidature doivent être exclusivement déposés sur cette interface. Pour cela, il vous suffit de créer un compte et de remplir les différents champs demandés. Vous pourrez vous connecter à votre espace autant de fois que vous le souhaitez et compléter ainsi au fur et à mesure les questions. Mais une fois le questionnaire définitivement validé, il ne sera plus possible de le modifier.

Le dossier de candidature se compose de deux parties : la première vise à décrire la structure et son projet et la seconde à préciser les besoins de la structure. Cette seconde partie ne sera pas utilisée comme critère de sélection mais vise à vous orienter dans la mesure du possible vers des ressources adaptées aux besoins exprimés.

Munissez-vous dès à présent des différents justificatifs qui seront à joindre à la candidature de votre structure : pièces administratives (statuts, extrait de Kbis...), budget, comptes de résultats, bilans comptables.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos, des témoignages vidéos via smartphone ou tout autre document permettant de mieux comprendre ou compléter votre projet.

Un processus de sélection sur 2 mois

Après vérification de la validité des candidatures par chaque agence du Crédit Coopératif, la sélection sera réalisée par un jury composé de représentants de structures locales emblématiques de l'ESS, sociétaires du Crédit Coopératif. Les Prix locaux et régionaux seront remis entre le 28 avril et le 19 mai 2020, à l'occasion des Assemblées Générales Régionales du Crédit Coopératif, qui mobilisent tous les clients et partenaires de la banque.

Les candidats participant à l'appel à projets doivent fournir à la Fondation Crédit Coopératif certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, adresse mail professionnelle, téléphone). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées pendant une durée de 15 ans dans un fichier informatique interne à la Fondation et sont nécessaires à la prise en compte de la participation des candidats et au suivi des dossiers. La Fondation garantit la confidentialité des données communiquées et leur non-utilisation à des fins commerciales.

En poursuivant votre navigation sur ce site ou en fermant ce bandeau, vous acceptez l'utilisation de cookies pour le bon fonctionnement de ce site.

[En savoir plus](#)